

MISE EN CONFORMITÉ DE LA COLLECTIVITÉ : CYCLE A

OBJECTIFS

Mettre en place les premières mesures de mise en conformité au RGPD de la collectivité.

PUBLIC CONCERNÉ

Référent RGPD

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi une sensibilisation au RGPD.

Disposer d'un compte utilisateur Madis à jour.

DURÉE

2 jours.

RÉFÉRENCE RGPD1

CRÉER LES REGISTRES ET LES TENIR À JOUR

- Structuration du registre : activation des fiches de registre.
- Mise à jour du registre des traitements.

METTRE EN PLACE LES MENTIONS D'INFORMATIONS

- Connaître les modèles de mentions.
- Adapter le modèle à chaque traitement.

RÉDIGER SA POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES

- Connaître le modèle et savoir l'adapter à la collectivité.
- Rédiger la politique de protection des données de la collectivité.

PERMETTRE L'EXERCICE DES DROITS DES PERSONNES

- Connaître les différents droits.
- S'organiser pour y répondre.
- Rédiger la procédure de gestion des demandes d'exercice de droits.

A la fin de la session, la collectivité dispose d'une documentation justifiant de sa mise en conformité en cas de contrôle.

DATES & LIEUX

Les 25 septembre et 01 octobre 2024 à Saintes.

Les 21 janvier 2025 et 30 janvier 2025 à Saintes.

Les 25 mars 2025 et 01 avril 2025 à Saintes.

Les 13 mai 2025 et 21 mai 2025 à Saintes.

La formation est effectuée uniquement sur devis et pour 2 collectivités minimum, merci de nous contacter en écrivant à projets@soluris.fr

